

ANNEE SCOLAIRE 2026 - 2027

NOM :

PRENOM :

INSCRIPTION EN SECTION DE TECHNICIEN SUPERIEUR 1^{ère} année

Madame, Monsieur,

Vous êtes affectée en BTS, pour l'année scolaire 2026-2027 au Lycée Marcel Sembat.

Pour confirmer votre inscription, vous devez ramener au secrétariat du pôle technologique Sembat **pour le mardi 25 août 2026**. Le secrétariat est ouvert de 13h45 à 16h00 du lundi au vendredi (fermé le mercredi).

LE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET, DANS LE CAS CONTRAIRE, VOUS NE SEREZ PAS INSCRIT.

DOCUMENTS A REMPLIR ET PIECES A FOURNIR

- ☐ La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS RENTREE 2026** ci-jointe, complétée avec deux **PHOTOS d'identité récentes (obligatoire)**, dont une agrafée ou collée sur le dossier.
- ☐ La **FICHE DROIT A L'IMAGE ET ENREGISTREMENT SONORE (VOIX)**, ci-jointe complétée
- ☐ La **photocopie de la carte d'identité** ou passeport pour nous prémunir de toute erreur orthographique. *Ce document sera détruit dès l'inscription terminée.*
- ☐ La **photocopie du livret de famille** (représentants légaux) ou copie jugement de divorce si nécessaire. *Ce document sera détruit dès l'inscription terminée.*
- ☐ La **FICHE INFIRMERIE** avec copie du carnet de vaccination, ci-jointe complétée.
- ☐ La **FICHE D'URGENCE** complétée et signée par les représentants légaux ci-jointe.
- ☐ La **FICHE INTENDANCE** complétée **AVEC UN RIB** au nom du parent percevant la bourse.
- ☐ La **FICHE LAÏCITE** ci-jointe à signer

**RENTREE : Le mercredi 2 septembre 2026 à 9h en grande salle de réunion
(Se présenter à l'entrée du lycée à 8h45)**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS RENTREE 2026

20 Boulevard Marcel SEMBAT
69694 VENISSIEUX Cedex
RNE : 0690104N

NOM : _____ PAP ☐ PAI ☐
Prénoms : _____
Classe BTS1 : CRSA ☐ ET ☐ CIEL-IR ☐ CIEL-ER ☐

**PHOTO
RECENTE
OBLIGATOIRE**

Identité de l'apprenant

Nom : _____
Prénoms : _____
Né(e) le : Commune : _____ Code Postal :
Nationalité : __ Sexe (M ou F) : __
Adresse (si apprenant majeur) : _____
Code postal : Commune : _____ Pays : _____
 Portable
Acceptez-vous d'être informé par SMS ? oui ☐ non ☐
 Courriel (en MAJUSCULES) : _____

Scolarité de l'année en cours (2026-2027)

PAP ☐ PAI ☐ Si case cochée joindre le document
Formation : _____ Doublement : oui ☐ non ☐
Spécialité(s) : __
L.V.A : _____ L.V.B : _____
Option(s) : 1 : _____ 2 : _____ 3 : _____
Régime : Externe ☐ ½ pensionnaire ☐ Boursier : oui ☐ non ☐

Scolarité de l'année précédente (2025-2026)

Nom de l'établissement : _____
Ville : _____ Code Postal :
Formation : _____ Doublement : oui ☐ non ☐
Spécialité(s) : __
Options : 1 : _____ 2 : _____ 3 : _____
Régime : Externe ☐ ½ pensionnaire

REPRESENTANT LEGAL 1 - FINANCIER

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_| Commune : _____ Pays : _____

☎ Domicile |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☎ Travail |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☎ Portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Acceptez-vous d'être informé par SMS ? oui ☐ non ☐

✉ Courriel (en MAJUSCULES) : _____

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et de votre courriel aux associations de parents d'élèves siégeant au conseil d'administration de l'établissement ? oui ☐ non ☐

Profession ou catégorie socio professionnelle : |_|_|_| (voir la liste jointe pour déterminer le code correspondant à votre situation)

Nombre total d'enfants à charge : |_|_|_|

☐ PERCOIT LES AIDES

☐ PAIE LES FRAIS

REPRESENTANT LEGAL 2

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_| Commune : _____ Pays : _____

☎ Domicile |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☎ Travail |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☎ Portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Acceptez-vous d'être informé par SMS ? oui ☐ non ☐

✉ Courriel (en MAJUSCULES) : _____

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et de votre courriel aux associations de parents d'élèves siégeant au conseil d'administration de l'établissement ? oui ☐ non ☐

Profession ou catégorie socio professionnelle : |_|_|_| (voir la liste jointe pour déterminer le code correspondant à votre situation)

☐ PERCOIT LES AIDES

☐ PAIE LES FRAIS

AUTRE RESPONSABLE ayant la charge effective de l'apprenant

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_| Commune : _____ Pays : _____

☎ Domicile |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☎ Travail |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

☎ Portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Acceptez-vous d'être informé par SMS ? oui ☐ non ☐

✉ Courriel (en MAJUSCULES) : _____

Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et de votre courriel aux associations de parents d'élèves siégeant au conseil d'administration de l'établissement ? oui ☐ non ☐

Je certifie l'exactitude des informations renseignées.

Date : |_|_|_|_|2|0|2|6|

Signatures :

Représentant légal 1	Représentant légal 2	Autre représentant légal	Apprenant

LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Cod e	Libellé	Code	Libellé
Agriculteurs exploitants			
10	Agriculteurs exploitants		
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise			
21	Artisans	22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus		
Cadres et professions intellectuelles supérieures			
31	Professions libérales	33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques	35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires			
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux	45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise		
Employés			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises	55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers		
Ouvriers			
62	Ouvriers qualifiés de type industriel	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles		
Retraités			
71	Retraités agriculteurs exploitants	72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres	75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés	78	Anciens ouvriers
Autres personnes sans activité professionnelle			
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)		

Les droits dont vous disposez, prévus à l'article 39 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du chef d'établissement ou du rectorat dont dépend l'établissement de scolarisation de l'élève.

DROIT A L'IMAGE ET ENREGISTREMENT SONORE (VOIX) 2026-2027

Conditions d'utilisation et de publication de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de la **gestion administrative** (trombinoscope...) **et des autres usages internes à l'établissement** (pas de publication sur l'internet, sauf si les images ne permettent pas d'identification)

Je soussigné(e), (NOM et Prénom)

Représentant(s) légal/légaux

De (Nom et Prénom de l'apprenant)

Né(e) le/...../ Apprenant en classe de

Autorise	Finalité/support	Durée	Étendue de la diffusion
☐ OUI ☐ NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
☐ OUI ☐ NON	Usages internes ; Réseau interne de l'établissement /ENT/cours	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'apprenant ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci*.**

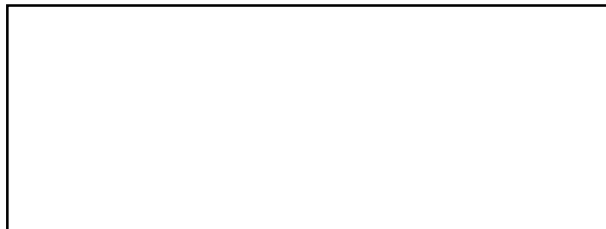
Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de l'apprenant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier est pour vous, le second est à retourner à l'établissement.

Fait à

Le/...../.....

Signature(s) manuscrite(s) du / des intéressé(e)(s) ou de l'apprenant si celui-ci est majeur :
(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)



.....**Consentement de l'apprenant mineur :**

« Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image ou ma voix seront utilisées et qui pourra la voir ou l'entendre. »

Signature de l'apprenant mineur :



** Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser au chef d'établissement ou par mail au délégué à la protection des données de l'académie : dpd@ac-lyon.fr*

Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.

FICHE D'INFIRMERIE

Remettre cette fiche, sous enveloppe cachetée si vous le Souhaitez, à l'attention de l'« INFIRMERIE ». Ces informations sont soumises au secret professionnel.

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

à

Nationalité :

Qualité : Demi-pensionnaire

☐

Externe

☐

Adresse :

.....

En cas d'accident, l'Établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides, merci de nous fournir ces renseignements :

 Domicile :

 Travail

Responsable légal 1:..... et Responsable légal 2:.....

 Portable

Responsable légal 1:..... et Responsable légal 2 :.....

 portable de l'apprenant (si majeur uniquement) :

NOM et  autre personne (famille, voisin...).....

.....

En cas d'urgence, l'apprenant accidenté ou malade est transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un apprenant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

LES FRAIS ENGAGÉS SONT A LA CHARGE DES FAMILLES et non de l'établissement

- NOM, Prénom du responsable légal 1 :

- PROFESSION :
- NOM, Prénom du responsable légal 2 :
- PROFESSION :
- Âges des frères et sœurs :
-

Dernier établissement scolaire fréquenté :

Adresse exacte :

Rue.....

Code postal : Ville :

VACCINATIONS

Noter dans tous les cas la date des vaccins obligatoires :

- DTP (= Diphtérie/Tétanos/Poliomyélite) :
(merci de fournir une photocopie du feuillet de vaccination présent dans le carnet de santé)

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

- MEDECIN :☎ :

Si votre enfant est porteur de **maladie** (asthme, allergie, épilepsie, diabète, anxiété...), de **handicap** et/ou d'un **trouble des apprentissages** (dyslexie...) pouvant gêner sa scolarité et/ou nécessitant des aménagements pendant le temps scolaire, **merci de nous remettre lors de l'inscription une photocopie du dossier.**

MALADIE(S) :

TRAITEMENT :

TROUBLE DES APPRENTISSAGES : ☐ OUI ☐ NON

Si OUI lequel ou lesquels :

Souhaitez-vous informer les Professeurs de cette difficulté d'apprentissage ?
OUI NON

OBSERVATIONS
.....
.....
.....
.....

En fonction des ces troubles de la santé, vous pouvez contacter l'infirmière scolaire pour élaborer un **PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)**, conformément à la Circulaire 2003 – 135 du 08/09/03, permettant la prise de traitement ou des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Porte des lunettes ☐ problèmes d'audition ☐
- Interventions chirurgicales subies et dates :

Vu et pris connaissance le..... Signature du représentant légal

Merci de nous faire parvenir le PAI et/ou le PAP
existant au collège à joindre
IMPERATIVEMENT avec le dossier
d'inscription.

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :

.....

.....

.....

.....

Nom, adresse et N° téléphone du médecin traitant :

.....

.....

.....

 Médecin traitant | | | | | | | | | |

*DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.
Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous devez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

20 Bd Marcel Sembat 69694 VENISSIEUX Cedex
Téléphone 04 78 78 50 00 Fax 04 78 78 50 01

Cité scolaire SEMBAT-SEGUIN

Vénissieux, 20 avril 2026

Tél : 04 78 78 50 00
Mél Sembat: 0690104n@ac-lyon.fr
Mél Seguin: 0692418d@ac-lyon.fr

La Provisure

20, Boulevard Marcel Sembat
69200 VENISSIEUX

aux

Affaire suivie par :
Tél : 04 78 78 50 14
Mél : intendance.sembat.0690104n@ac-lyon.fr

Parents des apprenants

Objet : information aux familles pour l'accès au restaurant scolaire

Le conseil d'administration du 14 mai 2019 a approuvé l'utilisation d'un lecteur de contour de la main pour l'identification des apprenants demi-pensionnaires ou internes lors de leur passage au restaurant scolaire.

La prise de mesure repose sur la géométrie de la main, **seul le contour est pris en compte**.

Ce traitement, conformément au règlement général sur la protection des données, est inscrit au registre des activités de traitement de l'établissement.

Ce procédé d'identification au moyen du gabarit de la main, associé à un code personnel, est proposé aux apprenants afin de leur permettre l'accès au restaurant scolaire et d'éviter ainsi les vols, pertes et oublis de carte. L'apprenant doit rentrer son code personnel puis présenter sa main.

Les données biométriques (contour de la main) bénéficient d'une protection particulière et ne peuvent être enregistrées sans votre consentement. Le coupon suivant doit être retourné à l'établissement.

Vous pouvez toutefois vous opposer à l'enregistrement des données biométriques de votre enfant. Dans ce cas, une carte d'accès sera délivrée.

Ci-dessous, l'autorisation pour la biométrie obligatoire pour l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire.

INSCRIPTION BIOMETRIE

Je soussigné(e) Nom Prénom
.....

Représentant légal de l'apprenant Nom Prénom
.....

Inscrit au : LGT Sembat ☐ LP Seguin ☐

☐ **Autorise**

☐ **N'autorise pas**

Que la donnée biométrique « contour de la main » de mon enfant soit traitée par l'établissement pour l'accès à la restauration scolaire.

Fait à, le

Signature du représentant légal de l'apprenant ou de l'apprenant majeur

Cadre réservé à l'administration

Biométrie : OUI ☐ NON ☐

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

N° compte DP :

LYCEE MARCEL SEMBAT FICHE INTENDANCE

Merci d'écrire en MAJUSCULE

NOM

Prénom

Né(e) le

à

Classe à la rentrée 2026 :

VOUS DESIREZ VOUS INSCRIRE AU RESTAURANT SCOLAIRE EN 2026 - 2027

OUI ☐

NON ☐

- ♦ La formule d'adhésion est le régime du repas payable d'avance, avec un compte associé.
 - ♦ Le paiement doit être de **45 € minimum** (soit 10 repas à 4,5 €)

INFORMATIONS SUR LA FAMILLE

Si votre enfant est boursier, le nom du responsable légal doit être identique à celui du demandeur de la bourse.

RESPONSABLE LÉGAL : ☐ PERE ☐ MERE ☐ TUTEUR ☐ Autre :

NOM – PRÉNOM

ADRESSE

VILLE.....CODE POSTAL

TÉLÉPHONE : DOMICILEPORTABLE

ADRESSE MAIL :

VOS CODES POUR LE PAIEMENT À DISTANCE VOUS SERONT TRANSMIS À LA RENTRÉE

IMPORTANT

Merci de joindre le(s) document(s) suivant(s) :

- ① Agrafer ici le **RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)** DU RESPONSABLE LÉGAL (indiquant l'IBAN)

LE RIB EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES APPRENANTS

Si votre enfant est boursier, le nom indiqué sur le RIB doit être identique à celui du responsable demandeur de la bourse.

Aucun prélèvement n'est fait. Le RIB permet seulement d'effectuer le versement des bourses, des aides sociales et le remboursement du solde du compte de cantine lorsque l'élève quitte l'établissement ...

SIL'APPRENANT EST DEMI-PENSIONNAIRE :

- ② LE **COUPON RÉPONSE BIOMÉTRIE**

③ Pour une nouvelle inscription : **CHÈQUE DE 45 € MINIMUM** (soit 10 repas) à L'ORDRE DE L'AGENT COMPTABLE DU LYCEE MARCEL SEMBAT, en indiquant au dos le nom et prénom de votre enfant afin d'approvisionner son compte.

Pour une réinscription : RECHARGER le compte de votre enfant par CB (télépaiement) ou chèque.

NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2026-2027

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 141-5-1 (principe de laïcité), L 141-5-2, L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'École est laïque. Lieu de neutralité pour les personnels et de discrétion pour les élèves, l'École est un espace de transmission de savoirs et d'acquisition de connaissances scientifiques tout autant que d'émancipation où se forment les futures citoyennes et futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses, mais leur expression à l'École est encadrée, ce qui impose le respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves -ou étudiants inscrits dans un établissement scolaire du 2nd degré pour leur cursus supérieur- sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

.....

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève :

.....

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

Vénissieux, le 20 avril 2026

AUX ÉTUDIANTS ISSUS DE BAC PROFESSIONNEL

ÉCOLE OUVERTE AU LYCÉE MARCEL SEMBAT EN AOÛT

Vous avez été accepté en STS/BTS au lycée Marcel Sembat et nous vous en félicitons.

Afin de vous permettre de récupérer une partie du programme de mathématiques et de français que vous n'avez pas acquise, le lycée organise pour vous **une semaine d'École ouverte**

Du lundi 24 août au jeudi 27 août 2026

Un professeur de Mathématiques qui enseigne en STS et un de français vous assureront un rattrapage pendant toute la semaine de 9h à 12h.

Nous vous conseillons très fortement de participer à cette semaine pour vous permettre d'aborder l'année dans les meilleures conditions.

Vous trouverez ci-dessous le bordereau de participation à joindre au dossier d'inscription ou nous vous invitons à envoyer la photo (ou à scanner) le coupon-réponse complété au responsable de l'École Ouverte (M. RUOL au 06 17 93 28 67) le plus rapidement possible.

Une fois inscrit(e) à l'École ouverte, vous vous engagez à y participer sauf empêchement majeur, dont vous voudrez bien nous informer dès que possible.

Le responsable École Ouverte Sembat

Pierre RUOL

.....

ÉCOLE OUVERTE AU LYCÉE MARCEL SEMBAT EN AOÛT

Nom :

Prénom :

Future classe pour 2026/2027:

Demeurant à :

Tél :

Participera à la semaine École ouverte du 24 août au 27 août

Signature de l'étudiant :

IMPORTANT BTS BOURSIERS

INFOS CROUS

Quelle que soit votre situation, ne ratez pas une aide à laquelle vous auriez droit !

Mettez toutes les chances de votre côté en faisant votre DES !

Si vous souhaitez demander une bourse pour vos études dans l'enseignement supérieur ou faire une demande pour un logement Crous, vous devez impérativement constituer votre **Dossier social étudiant (DSE)** avant le **31 mai 2026**. C'est une étape incontournable !

Pour pouvoir saisir votre dossier dans les meilleures conditions, vous devrez préparer un certain nombre de documents notamment l'avis fiscal de vos parents ou votre RIB ainsi que les pièces justificatives décrivant votre situation particulière (acte de mariage de vos parents, jugement de divorce, acte de décès, etc.).

Où et quand faire sa demande ?

La demande de DSE est à faire sur le site : messervices.etudiant.gouv.fr avant le 31 mai 2026 pour permettre un traitement du dossier dans les meilleurs délais et de pouvoir bénéficier de la mise en paiement de la bourse dès la rentrée, au mois de septembre.

Si vous ne commencez pas la démarche avant le 30 novembre 2026, dernier délais, vous ne pourrez prétendre au paiement de la bourse pour les mois de septembre, octobre et novembre même si votre dossier de bourse est accepté.

Les étudiants en BTS pour l'année scolaire 2026/2027, détenteurs d'une notification de bourse de l'enseignement supérieur (demande faite auprès du CROUS) sont invités dès la rentrée à se rendre avec la copie du document au secrétariat du pôle technologique ou à joindre dans le dossier d'inscription administratif le document afin de valider la demande de bourse.

LISTE DE FOURNITURES BTS CRSA, ET, CIEL RS2026

Matière	Classes	Fournitures scolaires
CULTURE GÉNÉRALE	TOUTES	Un cahier 24X32 (96 pages) ou un classeur- colle - 3 fluos Prévoir l'achat de livres pendant l'année scolaire
ANGLAIS	TOUTES	Un cahier 24x32 (96 pages)- feuilles A4 simples et doubles - surligneurs - colle- une paire d'écouteurs avec prise jack 3,5 mm (modèle basique).
MATHÉMATIQUES	CRSA	Un livre: EXOS ET METHODES BTS Groupements B, C, et D Edition Nathan technique de Jean Denis et Bruno Astier ISBN: 978-2-09- 162999-5 - Mai 2014
	TOUTES	Deux cahiers grand format - matériel de géométrie- une calculatrice graphique mode examen d'un modèle au moins équivalent à TI 83 Stat ou Casio 35+ : de préférence TI-83 Premium CE
PHYSIQUE APPLIQUÉE	CRSA	Un classeur A4(cours et travaux dirigés)+ 1 cahier grand format petits carreaux 100 pages 24*32 pour les TP
	ET	Un cahier grand format petits carreaux 150 pages 24*32 + 1 cahier grand format petits carreaux 100 pages 24*32 + cahier de brouillon + calculatrice deux livres : Sciences Appliquées - BTS électrotechnique, tomes 1 et 2, - Nathan technique - ISBN 2091637343 et ISBN 2091637351, Mai 2015,
	CIEL STS1	Porte-vues format A4 de 100 pages, des copies doubles, 1 cahier de brouillon, 1 calculatrice, 1 clé usb.
	CIEL STS2	Un grand cahier de cours - un grand cahier d'exercices - un grand cahier de TP - 1 cahier de brouillon - des feuilles doubles- colle-ciseaux-stylo rouge -malette d'outillage,- un livre : Guide du technicien en électronique Edition Hachette C CIMELLI - R BOURGERON
CONC SYST AUTO	CRSA	Une trousse garnie - 2 classeurs A4 -feuilles doubles perforées-une clé USB 8GO
ÉLECTROTECHNIQUE	ET1	Un livre : MEMOTECH électrotechnique 2013, ISBN 978-2- 7135-3494-2, une calculatrice "Collège", un classeur A4, une Clef USB, une caisse à outil
	ET2	Un livre : MEMOTECH électrotechnique 2013, ISBN 978-2- 7135-3494-2, une calculatrice "Collège", un classeur A4, une Clef USB, une caisse à outil
A-D-M	ET	Un classeur A4 ; feuilles doubles grand format
CIEL STS1	CIEL IR	Un ordinateur disponible à la maison - des écouteurs filaires + prise Jack - Cahier de brouillon A4 - Grand classeur - Intercalaires - pochettes plastiques- 200 feuilles- 1 Clé USB 2Go minimum et 1 clé USB 8Go -Grand cahier A4 de 192 pages - Nécessaire de trousse (stylos, correcteur, crayon à papier, gomme, surligneur) - Calculatrice
	CIEL ER	A voir avec les enseignants à la rentrée.
CIEL STS2	CIEL IR	Un ordinateur disponible à la maison - des écouteurs filaires + prise Jack - Cahier de brouillon A4 - Grand classeur - Intercalaires - pochettes plastiques- 200 feuilles- 1 Clé USB 2Go minimum et 1 clé USB 8Go -Grand cahier A4 de 192 pages - Nécessaire de trousse (stylos, correcteur, crayon à papier, gomme, surligneur) - Calculatrice
	CIEL ER	Un cahier de brouillon A4- un grand cahier A4 196 pages - caisse à outils + outils (voir liste à la rentrée) - Clé USB

NOTA : Outillage

Le contenu minimum des caisses à outils sera précisé par les
enseignants en début d'année.

Annexe 1

Informations sur le traitement de vos données personnelles pour l'inscription dans l'établissement scolaire

Les données personnelles collectées via le dossier d'inscription papier sont nécessaires aux fins d'inscription de votre enfant auprès du Lycée Marcel SEMBAT – 20 bd Marcel Sembat – 69200 VENISSIEUX

Les informations recueillies sont limitées aux seules données strictement nécessaires et font l'objet de différents traitements mis en œuvre dans le cadre de la mission d'intérêt public de l'éducation nationale :

- La gestion de l'inscription dans l'établissement ;
- La gestion administrative et financière ;
- Le suivi de la scolarité (y compris lié à des scolarisations particulières), l'orientation et l'affectation ;
- La gestion des examens ;
- La gestion des activités scolaires et extra scolaires (listes de classes, de groupes...) ;
- L'utilisation d'outils de travail informatisés (Environnement numérique de travail, intranet, tablettes...) ;
- La gestion de la restauration (contrôle d'accès).

L'ensemble de ces traitements est nécessaire à l'exécution du contrat de scolarisation de votre enfant dans notre établissement.

Le responsable des traitements est le chef d'établissement, pour **tous les traitements réalisés au sein de l'établissement** ;

Certains traitements comme la scolarisation des apprenants en situation de handicap, la gestion de l'affectation en fonction des spécificités territoriales, le suivi de la scolarité (téléservices d'inscription, livret scolaire numérique, affectation), ou encore la gestion des examens ... sont sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale, du recteur d'académie (ou le directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale par délégation).

Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005).

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux :

- Au lycée Marcel SEMBAT ;
- Aux services académiques du rectorat de l'académie de Lyon ;
- A la région Auvergne-Rhône-Alpes, collectivité territoriale de rattachement de l'établissement ;

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, Vous-même - et votre enfant s'il a plus de 15 ans - avez le droit d'accéder à vos données personnelles et le droit de les rectifier en formulant une demande écrite au proviseur ou auprès du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant à :

Rectorat de l'académie de Lyon
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
92, rue de Marseille – 69007 LYON

Annexe 2

FONCTIONNEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Formule d'adhésion unique : le repas est payable d'avance
- Tarif unique : 4,5 € par repas.
- Système d'accès : **code + reconnaissance de la main (biométrie)** (autorisation parentale requise)
OU **carte magnétique à titre exceptionnel** : mise à disposition de l'apprenant, la carte sera facturée au tarif en vigueur* en cas de perte, de vol, ou si elle n'est pas restituée en fin de scolarité.
* Tarif en vigueur au 06/05/2021 : 5€
- Inscription : **fiche intendance** à remplir **OBLIGATOIREMENT** MEME SI L'APPRENANT N'EST PAS DEMI-PENSIONNAIRE. Joindre **IMPERATIVEMENT** :
 1. Votre **RIB – OBLIGATOIRE POUR TOUS LES APPRENANTS**

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA BOURSE :

Le paiement de la bourse sera effectué sur le compte bancaire nominatif du responsable financier déclaré sur la demande de bourse. Autrement dit, le RIB transmis doit porter le nom du responsable financier, demandeur de la bourse.

2. Le coupon réponse biométrie

3. *Pour l'inscription à la demi-pension* : un **chèque de 45 € minimum** (soit 10 repas), à l'ordre de l'agent comptable du LGT Sembat. **Indiquer au dos du chèque le nom de l'apprenant.**
S'il s'agit d'une réinscription : recharger le compte de votre enfant par chèque ou par CB, si besoin (voir ci-dessous).

Rechargement du compte :

- ⇒ **par CB** via un service de télépaiement à distance, accessible depuis le portail ENT (menu « le lycée / restauration ») ou bien depuis un lien d'accès direct (identifiants remis aux apprenants à la rentrée)
- ⇒ **par chèque de 45 € minimum**, en indiquant au dos le nom et prénom de l'apprenant ainsi que le numéro de compte demi-pension, à l'ordre de l'agent comptable du LGT Sembat. Les chèques doivent être déposés **dans la boîte aux lettres de l'intendance avant 10 h 30** pour le repas du jour.

INFORMATION CONCERNANT LES AIDES SOCIALES :

A la demande des familles auprès de l'assistante sociale, la cité scolaire peut apporter un soutien financier au cas par cas et sous conditions pour la restauration scolaire ainsi que pour d'autres frais relatif à la scolarité.

Pour les étudiants de STS : Service Social Étudiant

C.R.O.U.S. de Lyon
59 rue de la Madeleine. Lyon 7e
Tél. : 04.72.80.17.70

BIOMETRIE

Notice détaillée

Identité et coordonnées de l'organisme responsable du traitement de données :

Lycée général et technologique Marcel SEMBAT - Service intendance
20 Boulevard Marcel SEMBAT - 69800 VENISSIEUX

Finalités

- Gestion des accès au restaurant scolaire

Bases juridique du traitement

- Consentement (gabarit)
- Relation contractuelle

Catégories de données collectées

- Données d'identité de l'apprenant : nom prénom
- Scolarité : Classe
- Données d'identité des représentants légaux : nom prénom adresse
- Gabarit biométrique du contour de la main
- Code personnel de l'apprenant

Destinataires des données

Gabarit : sans destinataire (conservé en base pour comparaison)
Autres données : service intendance

Durée de conservation des données (ou critères permettant de la déterminer)

Les données relatives à l'identité de l'apprenant sont conservées pendant la durée de sa scolarité dans l'établissement.
Les données relatives à l'identité des personnels sont conservées pendant la durée de leur affectation au sein de l'établissement.

Les gabarits biométriques du contour de la main, associés à un code d'accès personnel, sont conservés pendant la durée de l'année scolaire. Si une personne quitte l'établissement ou est désinscrite du service de restauration scolaire en cours d'année, les données biométriques sont effacées dans la semaine suivant son départ ou sa désinscription.

Droits des personnes concernées

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation sur les données biométriques de votre enfant. Pour exercer ces droits, vous pouvez *contacter directement le service intendance du lycée Marcel SEMBAT* au 04 78 78 50 14 ou par mail intendance.sembat.0690104n@ac-lyon.fr

Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de l'académie.

Coordonnées du délégué à la protection des données

Courrier postal : Délégué à la Protection des Données,
92, rue de Marseille – 69007 LYON

Courrier électronique : dpd@ac-lyon.fr

Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL

En cas de difficultés, vous pouvez également saisir la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).